

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

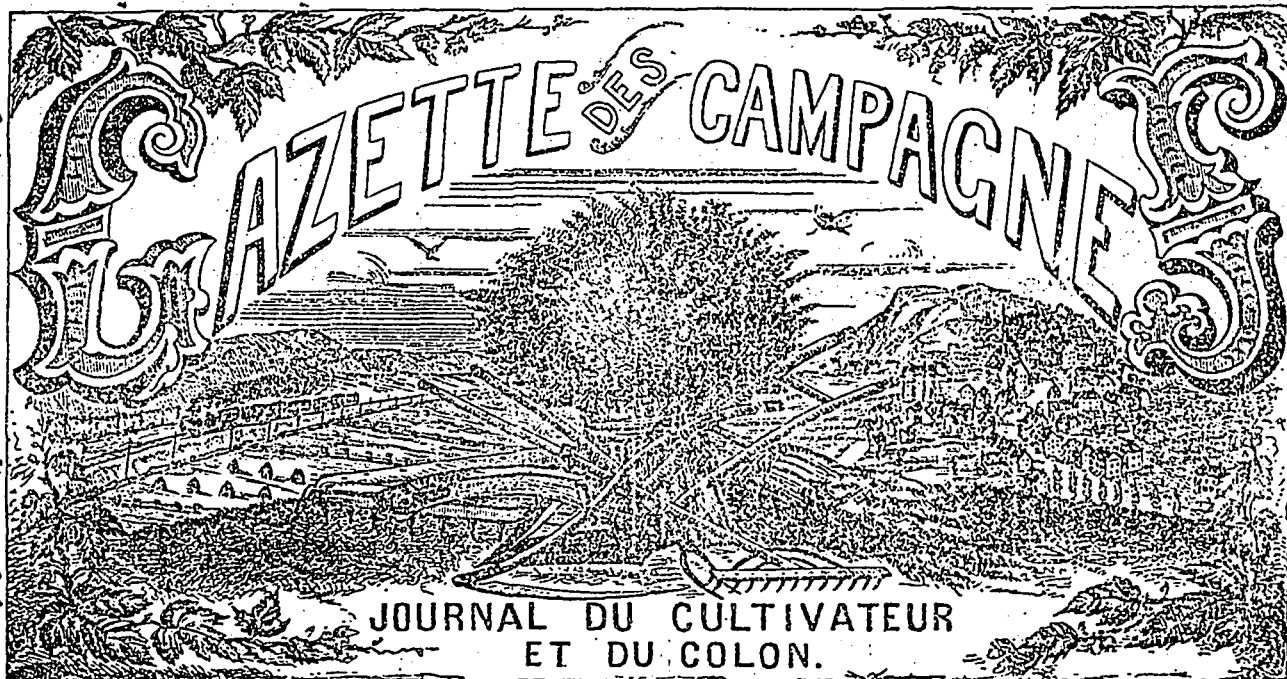
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Révd Mr F Bourgeault  
 Pointe-Claire  
 M. Proulx

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Rédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** La question de l'enseignement agricole attire à bien juste titre l'attention de la presse canadienne.—L'agriculture et sa diffusion, par M. le Rédacteur du *Courrier du Canada*—Le *Telegraph* du Nouveau-Brunswick appuie sur la nécessité de l'enseignement agricole.

**Causerie agricole :** Façons des terres à menus grains.—Des bêtes qui servent à labourer.—Règles et manœuvres du labourage : Préparatifs à faire avant que de labourer ; temps convenable pour le labourage ; façons à donner aux labours ; confection des sillons et des raies.—Le maître doit surveiller les labours.

**Sujets divers :** Exposition Provinciale à Québec (Suite) : Produits de la laiterie ; avantages d'accorder à ces produits tous les soins possibles.—L'apiculture ; M. Thomas Valiquet, de St Hilaire, a rendu des services immenses quant à cette industrie qui devrait être généralement répandue dans nos campagnes ; il n'en coûte rien pour se livrer à cette exploitation rémunérative.—Nécessité d'une exposition d'insectes utiles et d'insectes nuisibles.

**Choses et autres :** Utilité des labours d'automne ; ils peuvent être avantageux en certains cas.

**Recettes :** Deux emplois du soufre.—Moyen pour prévenir la moisissure de la colle, de l'encre, des livres et papiers, collections zoologiques, etc.

REVUE DE LA SEMAINE

La question de l'enseignement agricole est à l'ordre du jour, et il nous fait plaisir de voir la presse de la Province de Québec s'emparer de cette question pour en faire connaître les grands avantages.

Partout donc, aujourd'hui, on comprend combien il est utile de répandre l'instruction agricole dans nos campagnes ; on fait bien que c'est principalement avec son secours que nos cultures doivent s'améliorer et que le niveau moral de notre population agricole peut s'améliorer.

Pour notre part, nous ne manquerons jamais de saisir les occasions qui nous sont offertes de faire connaître à nos lecteurs ce que pense la presse de nos villes, sur cette question si importante de l'enseignement agricole. Le devoir de ceux qui marchent en tête de la société, de ceux qui ont mission de guider le peuple par de précieux avis et de bons conseils, est de propager cette instruction agricole de proche en proche, de la répandre et de la faire pénétrer même jusque dans les derniers rangs.

Il appartient donc à la presse consciencieuse de voir le progrès agricole s'établir parmi nous, de faire comprendre à notre population agricole, même à la population de nos villes, réduite au chômage, l'importance et l'avantage de l'agriculture.

Nous avons ici des institutions agricoles que la presse doit s'appliquer à faire connaître, afin d'engager les cultivateurs à y envoyer leurs enfants : nous voulons parler de nos écoles d'agriculture. C'est là que les enfants de nos cultivateurs qui se destinent à l'agriculture devraient aller pour compléter leur instruction. Comme on a pu le voir par la lecture du rapport publié par M. le directeur de l'un de ces établissements, on apprendra dans ces écoles ce que probab-

Non seulement nous prions mais nous supplions nos  
 ABONNÉS RETARDATAIRES de nous payer au plus tôt !!  
 Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû  
 pour rencontrer les frais de publication de la *Gazette*.  
 La bonne récolte obtenue par les cultivateurs cette année,  
 doit les engager non seulement à payer régulièrement  
 leur abonnement, mais essayer à nous procurer  
 de nouveaux abonnés à la *Gazette des Campagnes*.

ment sans elle on ignorerait longtemps et peut être toujours. En effet les élèves en fréquentant ces écoles, apprendraient à connaître la terre qu'ils voient sans cesse travailler, les éléments qui la composent et ceux qui lui font défaut. comprendraient ces instruments qu'ils rencontrent à chaque pas et sauraient les apprécier, au point de vue de la mécanique. Ils sauraient apprécier les plans et la distribution des constructions rurales. Chaque jour leur attention serait portée sur le bétail. Ils connaîtraient l'anatomie des animaux qui les frappent.

Grâce à ces études spéciales, ils apprendraient encore avec un vif intérêt les divers systèmes de l'amélioration des races d'animaux. Les prairies, pour eux, seraient animées, car ils connaîtraient les noms de chaque espèce de plante. Ainsi que d'autres carrières, celle de l'agriculture ne s'improvise pas. Il n'en est aucune qui présente plus de connaissances variées et qui ne demande autant d'observation.

Voilà des vérités incontestables, et cependant bien peu refusent de les comprendre. Comment veut on que l'agriculture progresse lorsqu'elle n'a pour guides que l'ignorance et la routine? Comment veut on que la richesse du sol s'accroisse lorsque les neuf dixièmes de notre population agricole ne connaissent aucun des principes sur lesquels repose cette richesse?

Nous ne cessons donc de le répéter: C'est par l'enseignement que l'on régénérera l'agriculture; c'est par l'enseignement que l'on parviendra à accroître la production du sol dans de larges proportions, et c'est ainsi que l'on donnera un essor considérable au commerce et à l'industrie. Honneur aux hommes qui ont pris l'initiative vers ce mouvement! Pour en arriver au but, nous n'avons pas trop de l'appui de tous les véritables amis du pays. Que l'on fasse des efforts pour introduire l'enseignement agricole dans nos écoles primaires; que l'on fasse une propagande active pour amener les jeunes gens qui se destinent à la culture à fréquenter nos écoles d'agriculture; que pour les adultes on organise des cercles agricoles où ceux qui ont certaines connaissances en agriculture en feront profiter les moins favorisés sous ce rapport.

Enfin que l'on aide à la circulation de nos journaux d'agriculture: ils ne sont point assez reçus dans les familles de nos cultivateurs. Aux Etats Unis et dans le Haut-Canada, il n'est point de famille où l'on ne reçoive un ou deux journaux d'agriculture; et nous voyons des jeunes gens de 16 à 18 ans, qui par la lecture fréquente de ces journaux se sont rendus capables de collaborer même à ces journaux, outre qu'ils se livrent eux-mêmes à une culture raisonnée et qu'ils retirent de la partie de terre qui leur est confiée par leurs parents, des produits considérables et qui les compensent amplement de leur assiduité au travail qu'ils font avec art et intelligence.

Il n'en est pas ainsi dans notre province, le nombre de ceux qui reçoivent des journaux d'agriculture est très limité. Il est à notre connaissance personnelle, qu'un cultivateur, membre d'une société d'agriculture, à qui le Conseil d'agriculture expédiait un journal d'agriculture gratuitement, le passa à son voisin pour un écu par année, quoiqu'il eut des enfants sachant lire et pouvant certainement profiter de la lecture de ce journal si les parents les eussent obligés à le lire. Ce cultivateur n'est peut être pas le seul à refuser à des enfants le moyen de pouvoir s'instruire sur un art qu'ils seront appelés à exercer dans un avenir prochain.

Lorsqu'on aura initiée les jeunes gens dès leur bas âge, à la science agricole, cet apathie pour la lecture des journaux

agricoles disparaîtra infailliblement, et alors le journal d'agriculture sera pour eux un véritable compagnon. En attendant, nous prions tous les véritables amis de l'agriculture de faire tous les efforts possibles pour aider à la grande circulation de nos journaux d'agriculture. Le clergé n'est pas indifférent à la propagation de ces journaux; si dans plusieurs paroisses, nous comptons un grand nombre d'abonnés, nous le devons aux vénérables curés qui invitent de temps à autre leurs paroissiens de souscrire à ces journaux. Nous espérons que cet exemple sera généralement suivi, et nous n'aurons pas à nous plaindre assurément de cette influence que nous accordera notre clergé pour la propagation de la *Gazette des Campagnes*.

Aujourd'hui, nous nous contenterons d'offrir à nos lecteurs les remarques si judicieuses que fait M. le Rédacteur du *Courrier du Canada*, sur "l'agriculture et sa diffusion." De temps à autre, nous ferons connaître à nos lecteurs les appréciations de nos différents journaux, sur cette question si importante de l'enseignement agricole.

Voici ce que nous lisons dans le *Courrier du Canada* du 1er octobre:

"Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article suivant que nous empruntons du *Telegraph* de St. Jean. Ce journal fait éloge de l'agriculture, et établit le contraste que présente en ce moment la position du cultivateur de celle du marchand. Aujourd'hui le commerce languit, et la hideuse banqueroute vient frapper à des portes autrefois prospères. Le cultivateur voit ses granges remplies d'une moisson abondante et la prospérité s'établir sous son toit.

"Espérons que les enseignements des maîtres actuels feront comprendre au peuple l'importance et l'avantage de l'agriculture. Comme nous le disions, dans un article précédent, l'attention de nos gouvernements devra se porter vers l'encouragement de l'exploitation agricole, s'ils veulent assurer la paix et la prospérité de notre pays.

"Au gouvernement local incombe la tâche nationale par excellence de répandre le goût de la culture, en propageant l'instruction agricole. Déjà il a fait de louables efforts dans ce sens: les causeries sur l'agriculture données par M. Barnard, dans les différentes parties de la province, ont éveillé l'attention publique, et le nouveau journal publié par le Conseil d'Agriculture ne contribuera pas peu à développer les connaissances nécessaires à une culture convenable, productive et féconde.

"En ce moment des milliers d'ouvriers sans travail encombrant nos villes, et sont en proie à des misères cruelles et prolongées.

"N'y aurait-il pas moyen d'arracher ces bras à l'inactivité pour les employer à la colonisation et à la culture?"

"Vous qui souffrez ici de la faim et des privations de toutes sortes, qui vous livrez à un travail mille fois plus pénible que celui du cultivateur, que ne dirigez vous vos pas vers la forêt pour ouvrir des terres nouvelles?"

"Combien d'ouvriers qui, pendant la saison d'hiver, mangent dans l'oisiveté le peu d'argent qu'ils ont gagné l'été, pourraient aller défricher une terre, sur laquelle, au bout de trois ou quatre ans, ils trouveraient une existence facile et honorable?"

"Ouvriers, vous avez devant vous toujours un avenir douteux sinon menaçant. Vous travaillez de longues journées et le lendemain exige de nouvelles peines, de nouvelles privations. Défricheurs ou colons, votre travail de chaque jour sera un échelon vers le bien-être et la prospérité.

"Il serait important qu'il se formât dans les villes, des associations d'ouvriers pour s'encourager et se supporter

mutuellement à ouvrir de nouvelles colonies.

" Supposons cent mégons qui, l'hiver, n'ayant rien à faire et vivant nonchalamment avec le produit de l'ouvrage de l'été se réunissent et forment une société de colonisation. Le gouvernement leur cède cent lots de terres ; ils partent, travaillent deux ou trois mois à défricher leurs lots : le bois qu'ils abattent, ils le vendront pour avoir la première semence.

" Deux, trois ou quatre hivers se succèdent ainsi, et au bout de ce temps une partie considérable de ces lots se trouvent préparés pour la culture. Voilà ces ouvriers avec une terre qu'ils auront acquise et préparée pendant la morte saison ! L'été, ils se livreront à leur métier, et l'hiver, ils travailleront à leur terre. De cette manière ils acquerront la paix, le bonheur et la prospérité.

" C'est une idée que nous émettons en ce moment ; nous souhaitons que quelques uns s'en emparent et en fassent sortir un projet élaboré qui produise de féconds résultats.

Oui, l'agriculture doit fixer l'attention générale, elle est la base de notre prospérité.

Voici l'article du *Telegraph* de St. Jean dont nous avons fait mention en commençant :

" Quiconque a prêté son attention aux vicissitudes du commerce, spécialement du commerce de bois, et à l'encombrement de ce qu'on appelle les professions instruites, doit être convaincu que l'agriculture devrait être l'objet d'une sollicitude plus sérieuse que celle qu'elle reçoit maintenant. La belle moisson de la présente année arrive juste à temps pour chasser notre banqueroute mercantile. L'agriculture est le chemin qui mène sûrement, bien que lentement, à l'indépendance. Dans ces provinces, nous achetons les céréales que nous devrions manufacturer, pendant que nous abattons nos forêts et perdons notre temps dans des industries qui sont souvent très-improfitables et quelquefois ruineuses. On ne peut en dire autant de l'agriculture quand on s'y livre avec diligence. On ne trouve pas de noms de cultivateurs dans les listes de banqueroute. Cependant nous avons très-peu de bonne culture. On ne prête pas assez d'attention au drainage, aux rapports entre les différents sols et les fumiers, à la rotation des récoltes, etc. Fréquemment nous voyons des cultivateurs charroyant de leurs champs ou de leurs granges, pour le vendre, le foin, etc., qu'ils pourraient faire manger à leur bétail avec plus d'avantage. Puis voyons nos troupeaux de moutons, de cochons, de bêtes à cornes et de chevaux. La toison de laine pourrait être doublée, la quantité de lard vendu pourrait être grandement augmentée en donnant un peu plus d'attention aux espèces de moutons et de cochons gardés. Et nous pourrions ajouter que la valeur de nos bestiaux et de nos chevaux pourrait être doublée en peu d'années par la même méthode. Il y a maintenant une demande énorme pour le bœuf canadien de l'autre côté de l'Atlantique, mais les habitants des provinces maritimes ne peuvent en profiter. Il faut qu'elles prennent leur bœuf à l'Ontario quand elles l'y peuvent obtenir, et maintenant qu'Ontario expédie librement ses bestiaux en Angleterre, cette Province n'en aura moins pour ses écuries les Provinces d'en bas.

" Pour avoir une meilleure culture et plus de cultivateurs, il faut commencer par la jeunesse du pays. On peut influencer les jeunes gens par les écoles ; par conséquent les éléments de l'agriculture et la science des choses ordinaires, la nature, les variétés et l'utilité des arbres, des plantes et des animaux, aussi bien que des sols et des minéraux, devraient être enseignés dans les écoles. Et pour que cela soit enseigné, il nous faut des instituteurs compétents sur ces mati-

ères, des amateurs enthousiastes de la nature, et parfaitement au fait de ses mystères. En marchant dans les rues, Hugh Miller pouvait exciter l'intérêt le plus profond chez ses amis en ramassant des morceaux de pierre, des cailloux et en en racontant l'histoire. Les naturalistes peuvent faire la même chose par rapport aux plantes, aux arbres, aux sols, aux minéraux, et si les fils de cultivateurs étaient une fois convaincus que l'agriculture a son côté intellectuel, qu'elle fournit un champ d'étude très-intéressant, en même temps qu'elle offre de sûres récompenses à l'industrie, nous verrions un plus grand nombre de fils de cultivateurs disposés à suivre cet art qu'à présent. Trop souvent, parce qu'ils voient leurs parents comparativement ignorants, ils associent l'agriculture à une vie illettrée, non scientifique, intellectuelle ; tandis que c'est tout le contraire. En y prenant garde, le cultivateur et ses fils peuvent, en toute saison de l'année, et particulièrement pendant les longues soirées de l'hiver, se ménager plus de loisirs et d'opportunité pour la lecture que toutes les autres classes. Le Bureau de l'Éducation, qui a déjà, dans ses livres de texte, reconnu l'importance de ce sujet, ferait bien de prendre des mesures pour remplir l'esprit des institutions non seulement de connaissances sur l'agriculture mais encore d'enthousiasme sur l'étude scientifique de cet art. De même, les Sociétés d'Agriculture devraient encourager les gens aussi bien que les hommes à exposer ce qu'ils peuvent faire en horticulture et en agriculture. Si nous voulons réussir, il nous faut commencer par les jeunes gens, et nous les atteindrons le mieux par des instituteurs bien formés et bien équipés."

## CAUSERIE AGRICOLE

### FAÇONS DES TERRES À MENUS GRAINS.

Après le détail des façons des terres à blé, il reste peu de choses à dire des terres destinées à porter les menus grains ; car, comme ce sont des productions plus légères, on leur donne en quelques endroits qu'un labour, au printemps, avant le temps ordinaire de les semer. Communément on leur donne deux labours, le premier à l'automne, et le second avant de semer.

Ceux qui veulent les amender davantage, laissent les chaumes de blé qu'elles ont rapporté l'année précédente, et leur donnent les deux labours ; le premier après que la moisson est achevée, lorsqu'on est un peu débarrassé du gros ouvrage ; ils brûlent le chaume et en mêlent les cendres avec la terre par le labour ; ou bien ils font tout d'un coup ce mélange en labourant en plante et la terre et le chaume, qui y sont encore en pied ; on donne au même champ le deuxième labour au printemps, vers le temps de l'ensemencement. Ce double labour ameublir et fertilise beaucoup la terre ; au lieu que ceux qui ne lui donnent qu'un simple labour en l'ensemencement, ne dépouillent presque rien, et laissent dépérir le fonds par leur négligence.

On observera qu'en semant sur un nouveau labour, les grains lèvent mieux, plus promptement, et donnent une récolte plus abondante.

### DES BÊTES QUI SERVENT À LABOURER.

Les chevaux et les bœufs sont employés le plus au labourage. La nature de la terre, et encore plus l'usage des lieux décident d'entre ces deux bêtes ; car dans les endroits où on laboure avec les bœufs les chevaux sont ordinairement rares ; ainsi on emploie celui des animaux dont l'espèce est la plus commune.

Le bœuf laboure plus profondément, il est plus propre aux terres argileuses et fortes; il résiste plus au travail, il est moins sujet aux maladies, coûte bien moins en nourriture et en harnois; et quand il est usé de fatigue et de vieillesse, il est encore bon à vendre ou à manger; au lieu que le cheval usé n'offre plus de ressource.

Le bœuf aussi ne va qu'une fois le jour au labourage; l'après-midi, il faut un autre atelage que celui qui a travaillé le matin; les mêmes chevaux vont matin et soir; de plus le cheval fait trois fois plus d'ouvrage, il est infiniment meilleur pour le charroi, et il est unique pour les voitures de toutes espèces: c'est l'animal le plus utile.

Quoiqu'il en soit, les bœufs doivent être accouplés à la charrue très serrément, afin qu'ils tirent également. En certains endroits, on leur met le joug aux cornes; attelés par le cou, ils ont beaucoup plus de force.

Les cultivateurs qui achètent ou qui élèvent de jeunes chevaux pour les revendre à cinq ou six ans, doivent toujours avoir deux atelages au moins, l'un pour le matin, et l'autre pour l'après-midi, pour les bien ménager et les conserver en chair et en bonne vente.

Les animaux qui servent au labourage doivent être choisis forts, d'un bon corsage, ni gras ni maigres, et être bien nourris et bien entretenus de bons harnois et convenant à leur taille; ils en font plus d'ouvrages, et ne sont pas exposés à être blessés par leur atelage.

#### RÈGLES ET MANŒUVRES DU LABOURAGE.

*Préparatifs à faire avant que de labourer.*—Avant que le laboureur aille aux champs, il faut: 1o. Qu'il ait sondé le fond de sa terre, pour savoir si le soc y mordra, et si le tuf ou l'eau ne sont pas trop près de la superficie (dix-huit pouces de bonne terre au moins, sont nécessaires pour que la terre réussisse); 2o. Qu'il connaisse la qualité du champ qu'il s'agisse; 3o. Que ses bêtes de labour et ses harnois soient en bon état; Qu'il soit muni de quelques outils tranchants et autres, pour raccommoquer la charrue et couper les branches qui l'arrêteraient, etc.

*Temps convenable pour le labourage.*—1o. Le laboureur ne doit jamais labourer que dans des temps convenables, et nullement quand la terre n'est point traitable, que la saison est trop rude, qu'elle est couverte de neiges, etc.

2o. Il faut faire les labours à point, ni trop tôt ni trop tard, et lorsqu'on a été contrarié par le temps, tâcher de saisir l'instant convenable pour pouvoir donner à temps tous les autres labours.

3o. Ne point labourer la terre quand elle est trop sèche; et si elle est légère, on ne fait que dissiper son peu de substance, surtout lorsque la saison est un peu chaude. Une terre sèche ne se manie jamais bien, et la charrue ne fait que rouler en sautant, et fatiguer le laboureur dans le temps de grandes chaleurs; quand la terre n'est que cendre ou sable, le labour la dessèche encore, l'altère et doit être suivi d'un demi labour avant la semaille.

4o. Le labour, dans un temps mou, ou par la pluie, ou lorsqu'une terre est chargée ou imbibée d'eau, la réduirait en mortier; et elle durerait ensuite si fort que de toute l'année elle ne deviendrait pas meuble, la semence n'y ferait rien, et ce serait semer sur des pierres. Les terres argileuses et fortes sont principalement sujettes à cet inconvénient, à différence des terres sablonneuses qui boivent l'eau comme on l'a dit.

5o. On doit donc labourer les terres légères avant la pluie ou de forts brouillards; le temps n'est que plus favorable quand il est couvert et un peu humide, parce que les eaux

précédentes, pourvu qu'elles soient bien imbibées dans la terre, et la moitié de l'air, attendrissent en été toutes sortes de terres, humectent les sèches et conservent toute la substance; ou bien, quand on n'a pas un temps moite et propre à labourer généralement toutes sortes de terres, il faut profiter du temps sec pour labourer les terres humides et fagonner celles qui sont sèches et sablonneuses quand le temps est humide. Plus un terrain est léger et sablonneux, moins les eaux et l'humidité lui font de mal.

6o. Le meilleur labour est celui qu'on donne à la terre aussitôt que la récolte est levée: 1o. parce qu'il enterre le chaume, les grains tombés des épis; 2o. parce qu'il détruit les mauvaises herbes germées avec le blé et les empêche de grainer; 3o. parce qu'il enterre également tout ce qui s'appelle mauvaises herbes. Si la terre doit rester en jachère, une très grande partie, à la vérité, de ces grains germés et produira beaucoup d'herbes, lesquelles enterrées par un second labour à l'automne pourriront et rendront à la terre plus de principe qu'elle n'en a perdu.

*Façons à donner aux labours.*—Le nombre et la profondeur des labours se proportionnent à la qualité et à l'usage de la terre.

1o. A l'usage, c'est-à-dire qu'une terre à blé, par exemple, demande plus de façons qu'une terre à menus grains.

2o. On ne saurait trop labourer les terres grasses, les terres fortes et les terres nouvellement desfrichées, principalement celles qui sont humides; ni les labourer trop profondément, car plus elles sont remuées, plus la terre se mêle, se dessèche, se subtilise, s'ameublir et s'amollit; ainsi on donne aux terres fortes qui doivent être ensemencées en blé, au moins trois labours, et quelquefois davantage. Il y a des cultivateurs qui les labourent toutes les fois que l'herbe recroît: car elles en produisent toujours beaucoup, qui usent la substance et les sels qu'on ne saurait trop conserver précieusement. En fait de labour, il vaut mieux le bien faire que d'en mal fagonner beaucoup; il faut plutôt ne prendre que peu de terre contre le contre, et l'enfoncer bien avant, que d'en enlever une grande largeur, et ne prendre que la superficie du champ; on laboure serré et profond s'appelle labourer à vive jauge et à petites raies.

3o. Les terres sablonneuses, pierreuses, sèches ou légères et celles dont le fond est de tuf ou de terre morte, veulent être labourées peu et superficiellement. On ne leur donne assez souvent que deux labours avant la semaille des blés, afin que le peu qu'elles ont de substance et d'humidité ne s'évapore point; et on n'enfonce pas bien avant, parce que ce serait chercher la mauvaise terre pour la mêler avec la bonne; labourer des terres mauvaises et médiocres à vive jauge, c'est à-dire amplement et profondément, c'est substituer de plus mauvaises terres à de médiocres.

Comme les façons du labour sont presque toujours l'essentielle des terres, le cultivateur doit connaître lui-même, comme nous l'avons déjà dit, le fond et la qualité de toutes ses terres, afin de régler sur le temps, sur le nombre et sur la forme des labours qu'il leur faut, sans s'en rapporter aux journaliers qu'il emploie et qui manœuvrent les terres pour routine, sans goût et le plus souvent sans connaissance des véritables pratiques qu'il faut employer.

*Confection des sillons et raies.*—La figure que le laboureur donne à son champ en le fagonnant, doit être réglée sur ce qui est le plus avantageux pour la terre et pour les bêtes qui la labourent.

1o. On ne doit jamais faire de sillons trop longs; si cela se peut, parce que les bêtes ont trop à tirer tout d'une traite; les raies n'en sont pas si droites, et la terre n'en est pas si

bien mêlée ni figurée si agréablement. Il ne faut pas laisser reposer les bêtes qu'au bout de la raie, afin que l'onvie d'y arriver les anime.

20. Quand on laboure sur une colline, pour soulager les bêtes et travailler mieux et le plus uniment, il faut labourer en travers et horizontalement à la colline, et non pas de haut en bas.

30. On laboure à plat, uniment et également les terres qui ont besoin de l'arrosement des pluies. On laboure en talus ou pente à sillons hauts et élevés les terres argileuses, les humides, et généralement toutes celles qui n'ont pas besoin d'eau, ou qui sont difficiles à se dessécher. Dans plusieurs localités, on laboure par planches ou sillons, et on laisse d'espace en espace une large raie pour recevoir les eaux et les porter dans les fossés, ou seulement une rigole qu'on fait avec la charrue dans les endroits les plus bas des terres.

Au surplus, on fait des sillons plus ou moins larges, plus ou moins élevés, et les raies plus ou moins serrées, dans certains endroits que dans d'autres. On les fait pourtant, en général, beaucoup plus élevés, moins larges et moins unis dans les terres humides et grasses, que dans les terroirs secs pour faciliter l'écoulement des eaux qui pénètrent difficilement dans ces terres. Pour empêcher qu'elles n'y trouvent des places où elles puissent y croupir, il y a des laboureurs qui ne font leurs sillons que de quatorze à quinze pouces de largeur, sur treize ou quatorze de hauteur; et quand on fait de ces sillons étroits, il est bon de labourer du midi au nord, pour qu'ils aient le soleil des deux côtés, et que les grains y mûrissent également; sinon, ceux du côté du midi avanceraient et mûriraient huit à dix jours avant les autres. Il n'est pas nécessaire d'avoir cette attention quand les sillons sont plats, larges et spacieux de huit, dix à douze pieds de terre, parce qu'ils ont le soleil de tous côtés. Les terres fortes qui boivent l'eau assez aisément, peuvent être labourées en planches larges de huit à dix pieds, dont le milieu sera pourtant un peu plus élevé que les deux extrémités, afin de faciliter l'écoulement des pluies abondantes; parce que les blés et principalement le seigle, les craignent beaucoup; elles battent la terre et la font durcir, surtout quand elles sont suivies de sécheresses; mais lorsqu'elles tombent doucement, elles fructifient la terre.

Il y a des terres d'une nature si sèche, que l'eau s'y imbibe aussitôt qu'elle tombe; il leur faut de l'eau presque tous les huit jours en été, pour qu'elles fassent de belles productions. Quand on laboure de ces sortes de terres, on n'y fait ni sillons ni planches, mais on met ces terres à uni à tous les remuements qu'on y fait. Ce que les laboureurs appellent *labourer à uni*, c'est relever, avec l'oreille de la charrue, toutes les raies de la terre du même côté: de cette manière, lorsqu'on a achevé de labourer le champ et de le herser, il ne paraît aucun sillon; mais, au contraire, le champ paraît tout uni. C'est le labour qui se fait avec la charrue à tourne-oreille qui s'emploie dans les terres sèches, sableuses ou pierreuses, dans les terres peu substantielles et qui ont de la pente, et enfin dans toutes celles où l'on ne met souvent que des menus grains.

40. Il est assez d'usage, en certains endroits, de donner le troisième labour aux terres, en traversant les premières façons: c'est le meilleur qu'on puisse donner, parce qu'il ne laisse aucune ordure, et toute la terre est également remuée, mais il n'est bon que pour les pays secs, où l'eau s'imbibe promptement; il ne vaut absolument rien pour les terres trop humides ou qui retiennent trop longtemps l'eau, à moins que l'année ne soit extrêmement sèche; autrement

les eaux qui surviendraient, et qui n'auraient aucun écoulement de dessus cette terre ainsi traversée, l'humecteraient si fort, qu'on n'en pourrait rien faire dans la suite.

Il est impossible, comme nous l'avons déjà dit, de donner pour le labour aucune règle certaine et précise; il doit être conforme à ce que les terres exigent: l'expérience et l'usage du pays doivent guider les laboureurs, et non la fantaisie.

En un mot, il ne faut épargner ni soins, ni peine, ni même la dépense pour améliorer la terre; elle dédommage amplement de tout ce qu'on fait pour la rendre fertile, la bonifier.

On sait que l'eau des pluies dissout les sels, les substances savonneuses, qu'elle les entraîne vers la couche inférieure, et qu'elle les en pénètre; c'est donc la portion la plus rapprochée de cette couche inférieure qu'il faut ramener en dessus et mêler avec la supérieure. Aussi, le véritable laboureur, celui qui a conscience de son art, suivant sa charrue sonde continuellement son terrain; il examine s'il amène à la surface une partie de la couche de dessous toujours de couleur différente de celle de dessus; il pique ou soulève selon la circonstance. C'est la nature du sol, la qualité de la couche inférieure, qui l'indique de rapprocher ou d'allonger la flèche de la charrue. Dans les bonnes terres un labour profond est excellent; il est pernicieux dans les mauvaises terres.

Le dernier labour doit être toujours plus profond que le précédent, à moins qu'une terre en est ou tant, qu'elle soit assez meuble pour n'avoir plus besoin que d'un léger remuage lors de la semaille. Celui qui laboure doit séparer tous ses sillons également, en les faisant égaux et bien droits, pour mieux détruire toutes les herbes, et rendre la terre plus fertile; marcher toujours dans la raie la plus nouvelle pour ne point repiquer le labour, et afin que les raies soient plus droites et mieux faites; il ne saurait aussi les approcher trop les unes des autres dans les terroirs gras, humides ou forts, parce qu'ils en sont bien mieux maniés. S'il rencontre quelque racine d'arbre, il lèvera le soc pour passer dessus, ou il les coupera avec la hache ou la serpe, plutôt que de les arracher à force de labour, ce qui fatiguerait les essieux et la charrue ne sera point en danger de casser.

On changera de soc le moins qu'on pourra, et on ne fera le dernier labour que dans un temps convenable à la semaille du grain dont on voudra charger la terre, puisque le dernier labour est pour ouvrir la terre au grain.

Enfin, il ne faut, comme nous l'avons souvent répété, jamais ni forcer une terre par de trop fréquentes productions, ni lui faire rapporter deux fois de suite la même espèce de grains; rien ne l'effrite davantage, à moins que ce ne soit les trois premières années de production d'une terre nouvellement défrichée: hors ce dernier cas, on doit semer tous les ans des graines différentes, et donner à la terre le repos qui lui est nécessaire de temps en temps pour reprendre ses forces. Il faut avoir soin d'y faire ou d'y entretenir les fossés nécessaires pour l'écoulement des eaux, et entretenir les clôtures en bon ordre pour défendre les champs en culture des ravages qui pourraient être faits par les bestiaux.

Quoique tous les cultivateurs prétendent être de bons laboureurs, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper, qu'il n'y en a pas cinq sur un cent qui sachent labourer comme il convient de le faire; plusieurs labourent d'une manière passable, et le reste est au-dessous de la médiocrité pour ce genre de travail.

Le bon laboureur se connaît à la manière aisée dont il conduit et manie sa charrue, à la facilité de la faire enfouir

ou soulever à volonté, à l'art d'ouvrir les sillons droits et égaux, au versement des terres, etc. Il ne fatigue pas ses bêtes, et proportionne la largeur du sillon à la qualité de la terre. De retour des champs, il veille à ce que ses animaux ne manquent de rien; il les soigne, il les bouchonne et les étrille plusieurs fois, etc.

Il ne faut pas faire labourer ses terres par autrui, quand on peut le faire soi-même, car elles ne sont jamais si bien façonnées, ni si à temps. Ceux pour qui on laboure, doivent veiller à ce que les labours soient faits à temps et de façons convenables.

### Exposition Provinciale à Québec.

(Suite.)

#### PRODUITS DE LA LAITERIE, SUCRE ET MIEL.

Après le pain, l'article le plus essentiel dans l'exploitation d'une ferme est assurément le lait dont les produits forment une branche de commerce assez considérable. Plusieurs cultivateurs même plusieurs cantons sont renommés par la qualité des beurres et des fromages qu'ils fabriquent, qualité qu'ils ne doivent pas seulement aux aliments dont on nourrit les animaux, mais encore à la manière dont on fabrique les laitages, ainsi qu'aux manipulations qu'on y emploie; car ici, comme en une infinité d'autres choses, c'est la façon d'opérer qui fait tout.

Ce département n'était pas le moins utile à visiter, en ce qu'il nous faisait voir jusqu'à quel degré de perfection peut parvenir un produit auquel on a accordé toutes les précautions nécessaires pour en arriver à la plus grande perfection. L'exemple offert par les exposants dans ce département peut assurément servir de leçon aux routinières qui n'accordent pas assez de soins à l'amélioration et à l'extrême propreté que requiert leur laiterie.

Il est donc important que l'on accorde à la fabrication du beurre et du fromage toute l'attention possible. L'exportation du fromage canadien se fait actuellement sur une grande échelle. On estime que le Canada exporte annuellement 20 millions de livres de fromage en Angleterre.

Quant aux sucres exposés, on a pu se convaincre qu'avec des soins convenables, et cependant peu coûteux, on peut arriver à le fabriquer de manière à en obtenir un haut prix dans le commerce.

Au printemps prochain, nous ferons part à nos lecteurs des procédés employés pour en arriver à ce perfectionnement dans la fabrication du sucre d'érable, qui nous ont été communiqués par les exposants qui ont obtenu des prix pour le meilleur sucre.

Arrivons aux produits qui nous font venir l'eau à la bouche rien que de les voir. Quels magnifiques miels blancs en petites garras! et puis les miels en rayons placés dans de petites boîtes. Était-il possible de voir rien de plus beau. Quant au goût, n'en parlons pas; il n'était pas permis d'y goûter, et pour cause: tout le monde aurait voulu en être. La vue de ces excellents produits devrait suffire aux cultivateurs pour leur donner le goût de

#### L'APICULTURE.

A une extrémité du terrain de l'Exposition, sur une petite élévation près du département des galinacés, quelques apiculteurs y avaient installé leurs ruches, ensemble avec les produits des abeilles et quelques instruments perfectionnés. Cet éloignement

du centre de l'Exposition était absolument nécessaire à ces intéressantes petites bêtes dont on ne s'occupe malheureusement pas assez dans notre pays, et qui pourraient cependant procurer de larges bénéfices à ceux qui voudraient prendre la peine de les soigner dans les meilleures conditions possibles.

Parmi les exposants de cette section de l'Apiculture, on remarquait M. Thomas Valiquet de St. Hilaire de Rouville; M. Cléophas Gagné, de St. Edouard de Lotbinière; M. Antoine St. Jacques, de Yamachiche; et M. La Lapointe de St. Jean Port-Joli.

M. Valiquet, qui s'occupe d'apiculture depuis quarante-deux ans, a obtenu les premiers prix pour le miel et les ruches, ainsi qu'une mention honorable pour l'ensemble des objets concernant l'apiculture, qu'il exposait. M. Valiquet, durant cet espace de temps n'a cessé de se livrer à l'étude de cette belle science, et comme praticien, il a atteint le plus grand degré de perfection que possède cette branche de nos jours: aussi, nous n'avons pas été surpris nous-même de voir ce célèbre apiculteur, sur les lieux mêmes de l'exposition, être assiégé de nombreuses questions de la part de deux apiculteurs qui certainement ne devaient pas être novices en apiculture, puisque l'un était propriétaire de 90 ruches d'abeilles, et l'autre de 160 ruches; ce dernier, M. Higgins de la Côte St. Paul, dit avoir vendu 13,000 lbs. de miel dans une seule année. C'est à la demande et à la suggestion de ces deux apiculteurs, que les juges ont accordé à M. Valiquet une mention honorable pour l'ensemble des objets qu'il exposait concernant l'apiculture.

M. Valiquet n'est pas étranger à ces honneurs accordés à l'apiculture, puisque outre les prix déjà obtenus dans nos différentes expositions provinciales, il remportait en 1867 le premier prix (une médaille d'argent) à l'exposition universelle de Paris, et en 1868 la société universelle d'insectologie de Paris lui décernait une médaille de bronze, avec une magnifique épinglette en or, avec l'inscription de premier prix.

A côté de M. Valiquet se trouvait un exposant pour ainsi dire novice dans l'apiculture: M. Cléophas Gagné de St. Edouard de Lotbinière; ce Monsieur a obtenu le 2<sup>e</sup> prix. Il a été le premier à introduire l'apiculture dans le comté de Lotbinière, et grâce à ses efforts, il a réussi à former une société d'apiculteurs ayant pour but d'introduire dans toutes les paroisses du comté cette industrie qui ne demande que des soins et pas de capitaux: les premières et les seules avances à faire ne se trouvent que dans l'achat des premiers ruchers. Ce Monsieur pour sa part possède 35 ruchers. Nous n'avons nul doute que ce cultivateur réussira dans son exploitation d'apiculture, car il n'a pas perdu une seule parole de ce que disait M. Valiquet des renseignements que celui-ci donnoit sur l'apiculture à ceux qui les lui demandaient.

Nous regrettons de n'avoir pu rencontrer les exposants MM. St. Jacques et Lapointe. Nous aurions été heureux de connaître jusqu'à quel point réussissait M. Lapointe dans le comté de l'Islet; car il est, croyons-nous, le seul qui possède des abeilles dans le comté de l'Islet, outre le Révd. M. Dufour, curé de St. Roch des Aulnais qui a fait l'acquisition de quelques ruches d'abeilles le printemps dernier. Le Révd. M. Dufour obtient de grands succès dans l'apiculture, lorsqu'il était curé de St. Lazare, et il a voulu en tenter l'essai dans sa nouvelle paroisse.

M. le curé Dufour, qui s'y connaît en apiculture, n'a donc pas

cru que le climat de nos localités put être défavorable à l'élevage des abeilles.

Il est vraiment fâcheux que l'apiculture ne prenne pas plus de développement dans notre riche pays agricole; il serait cependant si facile à chaque cultivateur d'avoir quelques ruches dans les environs de sa ferme et de récolter du miel pour les besoins du ménage, même pour en vendre (puisque M. Valiquet, par cette industrie, réalise dans les bonnes années la somme de \$500) et tout cela sans frais ni dépenses. Il est vrai que tout le monde ne sait pas conduire les abeilles comme ce célèbre apiculteur.

L'Honorable ministre du Département de l'Instruction Publique, a pourvu à cette lacune en nommant M. Valiquet, professeur d'Apiculture à l'École Normale Jacques Cartier à Montréal; il ne pouvait faire un meilleur choix. Nous n'avons nul doute que dans un avenir prochain, ces jeunes gens qui se destinent à l'enseignement et qui seront si bien formés par M. Valiquet à la science de l'apiculture, prendront le devant, et que ceux-ci comme instituteurs initieront leurs jeunes élèves à la culture de ces merveilleux insectes. La chose ne sera pas difficile, car il suffira de créer un petit rucher dans le voisinage de chaque école. Et voyez d'ici les résultats obtenus si les milliers d'écoles que nous possédons, avaient chacune cinq à six colonies d'abeilles. Alors le pays produirait du miel bien au-delà de sa consommation, et pourrait alimenter les marchés des pays étrangers.

Mais nous dirait-on s'il y avait un grand nombre d'apiculteurs, il serait impossible de vendre le produit de nos ruches. Si le miel était abondant sur nos marchés, l'usage en serait encore plus considérable, car le miel peut être employé à la confection d'un tas de bonbonneries qui les rendraient beaucoup plus appétissantes, le miel étant moins échauffant que le sucre employé en grande quantité.

Lorsque M. Valiquet s'est livré à l'apiculture, les apiculteurs étaient moins nombreux qu'ils le sont aujourd'hui, surtout dans le district de Montréal; mais rien n'empêche qu'il ne peut suffire aujourd'hui aux nombreuses demandes qui lui sont faites pour l'achat de miel. Il est à notre connaissance que M. Valiquet ait refusé à M. Wood, épicier de Québec, de lui fournir du miel. M. Valiquet, lui-même est le premier à désirer qu'il y ait plus d'apiculteurs dans la Province de Québec, car il est d'avis que le miel récolté ici, est de beaucoup préférable que celui récolté aux Etats Unis et dans plusieurs parties de l'Europe. Que la presse donc s'unisse aux efforts que fait M. Valiquet pour introduire le goût de l'apiculture dans le pays; que les hommes intelligents, donnent l'exemple, que les instituteurs surtout soient poussés dans cette voie, et les ruches feront leur chemin.

Les sociétés d'agriculture devraient aussi offrir des prix pour la culture des abeilles, car elles sont une source de bénéfices pour les habitants des campagnes. Il n'est pas besoin d'être propriétaire de terres importantes pour se livrer à cette industrie; le possesseur d'un jardin peut avoir à sa disposition 15 à 20 ruches et même davantage: les abeilles se nourrissent partout sans porter préjudice à qui que ce soit, et donnent en retour des revenus assez considérables. A ce compte elles méritent toutes les sympathies des cultivateurs, avec d'autant plus de raison qu'elles donnent lieu à des études et à des observations fort intéressantes. Aussi, les familles qui n'ont pas d'ordre dans leurs affaires, et dont les membres ne sont pas toujours très-labori-

eux, trouveront un exemple à suivre dans les colonies d'abeilles, qui sont admirables sous ce rapport.

Quoique M. Valiquet n'ait pas eu l'avantage de faire une lecture sur le terrain même de l'Exposition, puisqu'il avait consacré pour cela le vendredi matin, et que la pluie l'en ait empêché, il a cependant réussi par ses conversations familières sur l'apiculture à décider plusieurs cultivateurs à se livrer à l'apiculture; c'est pourquoi nous faisons des vœux pour qu'il soit donné à M. Valiquet de faire des lectures sur l'apiculture, dans les principaux centres de nos campagnes. Nul doute que M. Valiquet ne refusera pas l'offre que pourrait lui en faire le Gouvernement Provincial.

Nous espérons que ce mouvement vers l'apiculture deviendra assez considérable pour nécessiter la formation d'une société d'apiculteurs ayant pour but d'assurer à leur exploitation un commerce assuré et rémunérateur, en ce que, au moyen de ces réunions, ils étudieront ensemble les moyens à prendre pour assurer à leur miel le meilleur arôme au moyen d'une bonne alimentation des abeilles que les apiculteurs peuvent leur fournir par l'introduction dans le voisinage des ruches, de plantes aromatiques. L'introduction d'instruments propres à faciliter le travail des apiculteurs, tel que par exemple l'extracteur de miel exposé par M. Valiquet à l'Exposition, pourrait être longuement discuté à ces réunions d'apiculteurs.

M. Valiquet, par l'introduction de cet instrument, a rendu un service immense à l'apiculture, puisque par ce moyen de retirer le miel des rayons, on évite de briser la cire. M. Valiquet dit qu'il faut 20 livres de miel pour produire une livre de cire. Le miel vaut 17 cts. la livre. La cire se paye 37 cts. Ainsi 100 livres de miel à 17 cts. valent \$17, la même quantité de miel convertie en cire, n'en produisant que 5 livres, vaut seulement \$1.75. De là l'avantage de produire le plus de miel possible; ce que l'on obtient en remettant les rayons intacts dans la ruche à cadres mobiles.

Cette manière d'opérer devra aussi faire rejeter ce mode d'asphyxier les abeilles pour prendre le miel. C'est là vraiment une cruelle et fâcheuse habitude: que dirait-on d'un propriétaire qui, pour cueillir des fruits, couperait l'arbre producteur. Et ceux qui agissent ainsi n'en savent pas davantage, et ils suivent la fâcheuse tradition qui vient de leurs pères. La routine, toujours la routine que nous rencontrons partout. De là donc la nécessité de former dans la Province de Québec une association d'apiculteurs ayant pour but de propager les meilleures méthodes propres à leur faire retirer de cette industrie les plus grands avantages possibles.

Nous souhaitons que les quelques apiculteurs que nous avons l'avantage de posséder dans la Province de Québec se mettront immédiatement à l'œuvre pour la formation d'une société d'apiculteurs et qu'ils se donneront rendez vous sur un même terrain, à la prochaine Exposition Provinciale.

Le nombre d'exposants devant alors être plus nombreux, on leur accorder certainement un département séparé où ils pourront disposer leurs ruches de manière à ce que les visiteurs ne les entourent pas et que les abeilles puissent retourner à leur véritable ruche qu'elles ont quitté pour un instant.

On pourrait joindre à ce département une exposition d'insectes utiles et d'insectes nuisibles: ce qui manquait complètement à notre exposition. Nous avons bien admiré nos industrieuses



abeilles; mais aujourd'hui, plus que jamais, nous avons à compter avec toutes espèces d'insectes pour la conservation de nos récoltes, et il est important que nous les connaissions. Il serait donc utile de voir réunis dans une exhibition les insectes utiles et les insectes nuisibles. Celui qui, par de constantes recherches aurait réussi à réunir ensemble toutes sortes de petits animaux nuisibles aux céréales, aux plantes industrielles, fourragères, potagères, aux arbres fruitiers, forestiers, mérite assurément que le fruit de son travail figure à une exposition. Par cette exposition publique de nos insectes, nous serions à même de reconnaître les insectes auxiliaires de même que les insectes destructeurs de nos moissons. Malheureusement l'on n'a pas accordé dans la liste des prix aucune attention à ce genre d'exposition qui certainement mérite la plus grande attention.

Voici la liste des prix accordés aux exposants dans le département de la laiterie :

Beurre fait à la maison, (28 livs.) 1er prix, Ovide Marion, Saint-Jacques—2e, T. L'Acquet, Lévis—3e, E. Paul, Saint-Pierre de Sorel—4e, T. Ryan, Léval, Québ. c. Pour l'exportation de 50 livs.—1er prix, École d'agriculture de Richmond—2e, Joseph Meloche, Sainte-Geneviève—3e, Peter Stoughton, Saint-Sylvestre—4e, Henri Papin, l'Assomption.

Fromage de manufacture, 30 livs., pas de 1er prix—2e, Andrew Sanerville, Huntington.

Fromage fait à la maison, 30 livs., pas de premier prix—2e, James Cowan.

Miel dans le rayon, 10 livs., 1er prix, Thos. Valiquette, Saint-Hilaire—2e, V. Talbot, Saint-Norbert—3e, J. H. Poulin, Sainte-Marie.

Jarre de miel, 1er prix, Thos. Valiquette—2e, A. Collette, Saint-Luc—3e, C. Nelson, Lyster, Ulverton.

Sucre d'érable raffiné, 30 livs., 1er prix, E. E. Spencer, Erighsburg—2e, Ed. Ingalls.

Sucre d'érable ordinaire, 1er prix, O. Marion, Saint-Jacques, —2e, A. Huot, Ange Gardien, 3e, O. Beaudry, Saint-Alexis.

Des prix extras ont été donnés à A. C. Gagné et F. Collette.

### Choses et autres

— Depuis plusieurs années, les cultivateurs n'ont pas eu l'avantage de terminer leurs moissons à une époque aussi avancée; aussi profitent-ils des loisirs que leur accorde cette avance pour se livrer au labour des terres destinées à être ensemencées au printemps, contrairement à l'habitude qu'ils avaient pour la plupart d'attendre l'époque des semailles pour ce genre de travail. C'est un grand pas de fait vers le progrès agricole, car ils comprennent que c'est un moyen efficace d'augmenter la fertilité naturelle des terres, de corriger plus ou moins leur défaut de constitution et par conséquent d'augmenter dans des proportions correspondantes le produit des cultures.

On ne saurait donc trop fortement recommander l'usage de ces labours.

Mais pour qu'il y ait avantage de les faire, il faut qu'ils soient effectués le plus tôt possible après que les autres travaux sont terminés. Il importe de ne point les différer, car ils perdent beaucoup de leur efficacité lorsqu'ils sont faits tard à l'automne. La raison en est facile à saisir: l'action des agents atmosphériques est d'autant plus profonde qu'elle a plus de durée et d'intensité.

Pour que l'opération soit complète dans ses résultats, le sol réclame encore l'action de la chaleur. Si la terre ne reçoit la charrue que deux ou trois jours avant les premières gelées, il est évident que ce labour ne peut avoir le même effet que s'il eût été fait plus tôt.

Les effets des labours effectués en automne sont multiples et sont variables du reste selon la nature du terrain. Il appartient aux cultivateurs de se rendre compte des résultats obtenus, afin qu'ils puissent se guider pour l'avenir.

## RECETTES

### Deux emplois du soufre

On met un bâton de soufre dans l'eau destinée à la boisson des chiens, des chats, des oiseaux, etc.

Un moyen simple et facile d'éteindre le feu qui s'est manifesté dans le corps d'une cheminée, c'est de jeter sur le foyer une certaine quantité de soufre en poudre, et de fermer aussitôt l'ouverture inférieure de la cheminée.

Moyen pour prévenir la moisissure de la colle, de l'encre, des cuirs, etc.

Il est mille objets d'un usage journalier qu'attaque et détériore rapidement la moisissure: tels sont, pour n'en citer que quelques exemples, la colle, l'encre, les cuirs, les livres, etc. Eh bien! les parfums, surtout les huiles essentielles, agissent avec une grande efficacité contre cet agent destructeur. Ainsi, qu'on mette un peu d'huile de térébenthine dans un vase où il y a de la colle, qu'on couvre le vase un jour seulement, et quand on le découvrira on retrouvera la colle aussi fraîche que si elle venait d'être faite. Une très-petite quantité d'huile de lavande mise dans l'encre empêche qu'elle ne se gâte; toute autre essence produit le même effet.

Quelques gouttes de cette huile répandues de temps en temps dans une bibliothèque suffisent pour préserver de la moisissure les livres et les papiers qu'elle renferme.

Enfin, ces huiles essentielles, et surtout celle de térébenthine, offrent un moyen infaillible pour assurer la conservation de collections zoologiques. Une vessie remplie d'une de ces essences et suspendue dans le local où est déposée la collection suffira pour en éloigner les insectes, qui font le plus de ravages dans ces asiles de la science.



PROVINCE DE QUÉBEC.

## CHAMBRE DU PARLEMENT.

### Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," ) elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Conseil Législatif,

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.